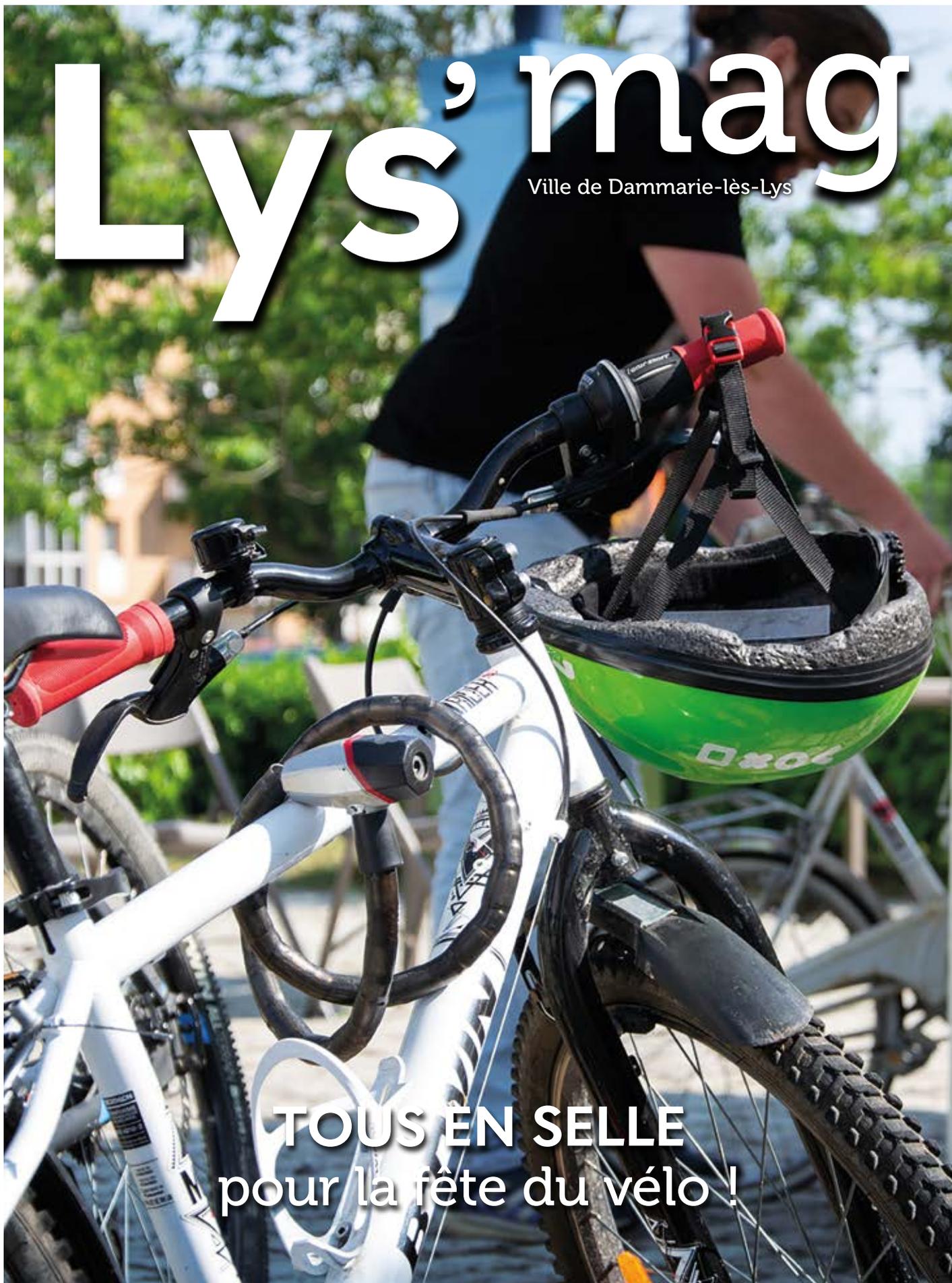


Mai 2024 | Votre magazine d'information

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys

TOUS EN SELLE
pour la fête du vélo !





Réagissez à l'actualité
sur le Facebook
Ville de Dammarie lès Lys



Est-il possible de bénéficier d'une téléassistance à domicile pour une personne âgée vivant seule et possédant une santé précaire ?

La Ville peut accompagner les Dammariens dans la constitution d'un dossier pour bénéficier du service teleassistance77 mis en œuvre par le Département. Les abonnés du service ont la possibilité d'entrer en relation directe avec un conseiller via une station d'écoute toute l'année, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tout ou une partie du coût du forfait de base peut être pris en charge par le Département dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap ou de l'aide extralégale pour les personnes ayant de faibles ressources.

Pour plus d'informations consultez www.teleassistance77.fr ou contactez le 01 41 85 89 54.

Si vous souhaitez un accompagnement dans la constitution de votre dossier, contactez le CCAS au 01 64 87 44 71.



Une personne est venue me démarcher à mon domicile, m'informant de la fin de l'ADSL et m'invitant à souscrire à la fibre. Est-ce une démarche frauduleuse ?

La société Orange procède actuellement à la fermeture du réseau cuivre sur Dammarie-lès-Lys, qui sera effective au 31 janvier 2025. À partir de cette date, les usagers de l'ADSL ne pourront donc plus bénéficier de ce service et devront migrer vers une offre fibre pour accéder aux services internet auprès d'un opérateur. Orange mène une opération de porte-à-porte afin de sensibiliser et d'accompagner les administrés vers ce changement.



Je dois récupérer mon passeport mais je n'ai aucune disponibilité en semaine. Des permanences sont-elles organisées le samedi ?

Le service Etat civil, formalités administratives situé au Centre administratif (593 rue du Bas Moulin) délivre les documents d'identité (CNI, passeport), d'État-civil (naissance, mariage, décès...). Il est ouvert le premier samedi du mois ainsi que le troisième de 8h30 à 12h15.



Directeur de la publication : Gilles Battail. Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet. Rédaction et photos : Service communication. Crédits photos : Service communication / Adobe Stock. Charte graphique et mise en page : Service communication. Impression : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne. Distribution : Agents municipaux. Tirage : 11 000 exemplaires. Dépôt légal : Mai 2024 © droits réservés.

Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00 - www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Chères
Dammariennes,
chers
Dammariens,

Sommaire

P.4-5 En bref

P.6-9 Budget 2024,
une situation saine
et maîtrisée

P.10-11 Budget participatif
2024 : à vos votes !

P.12 Tous en selle pour
la fête du vélo

P.13 Dammarie fête l'Italie
à l'occasion de son anniver-
saire avec Montebelluna

P.14 Tribune libre

P.15 Tournoi d'échecs au
lycée, une première réussie

P.16-17 Rétrospective

P.18-19 Agenda

Le budget 2024 a été voté lors du Conseil municipal du 4 avril dernier. Malgré un contexte d'inflation et beaucoup d'incertitudes pour les collectivités, notre situation financière est saine, ce qui nous permet une nouvelle fois de faire le choix de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière. Je vous en explique les grandes lignes dans les pages 6 à 9 de ce numéro.

En ce mois de mai, nous vous invitons à prendre part à la vie démocratique de la Ville en votant du 13 au 21 mai pour les différents projets proposés par des habitants dans le cadre de la troisième édition du budget participatif. Cette année encore, des projets divers et variés ont été pensé par nos concitoyens engagés dans l'amélioration du cadre de vie sur notre territoire. Lors du dépouillement des résultats le 22 mai à l'Espace Albert Schweitzer, nous dévoilerons ceux qui ont été retenus et qui seront mis en œuvre dans le courant de l'année.

Au-delà de ce vote local, je vous invite d'ores et déjà à retenir la date du 9 juin afin de participer aux élections européennes.



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional

Nous savons par expérience que ce scrutin ne suscite pas une participation très élevée. Exprimer ces idées en votant demeure un acte majeur, qui nous est par ailleurs envié par de nombreux peuples qui rêvent de pouvoir faire ce geste.

Les mois qui arrivent sont ceux où nous pouvons nous adonner le plus à des activités physiques à l'extérieur, bénéfiques pour la santé. Je vous invite à participer à notre deuxième édition de la Fête du vélo le samedi 1^{er} juin. Cette journée dédiée à la pratique du vélo s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Au programme des circuits découverte, des ateliers ludiques, des conseils pour des réparations... autant d'activités pour prouver qu'il n'y a pas forcément besoin d'être un sportif chevronné pour prendre du plaisir à vélo ! Nous espérons vous voir nombreux de 10h à 17h, Place du 8 mai 1945.

Bien sincèrement.

Carnet

Naissances :

Bienvenue à
Aaron DUPESTY, Shahyn NOUIRA,
Yanis DJIMGOU DJEUKEU,
Telma GAUBERVILLE, Oumah DOUADJI,

Malya QUENUM, Assalia ESTEBAN et
Lou BRONNEC BOU.

Mariages :

Toutes nos félicitations à
Marie-Christine LEAL et Philippe
PASTOR le 30 mars 2024.
Benoit BACHELET et Evelynne SOULIÉ,
le 15 avril 2024.

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lysmag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



Tonte des moutons

La ferme pédagogique du parc Soubiran vous invite à assister à la tonte des moutons. Une intervention nécessaire pour ces animaux, dont la toison ne cesse de pousser et de prendre une importance considérable au fil du temps, autant en volume qu'en poids, pour devenir finalement une source de nuisances pour eux.

Deux animations sont prévues, à 10h30 et 14h et seront accessibles à tous gratuitement. À cette occasion vous bénéficierez d'explications de façon ludiques et éducatives concernant la procédure de la tonte, le recyclage et le nettoyage de la laine avant sa transformation.

Samedi 4 mai au Parc Soubiran de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h jusqu'à la fin de la tonte.

... Informations au **06 68 79 26 64**.

Apprendre la voile

Le Cercle de voile de Dammarie-lès-Lys propose des cours à partir du 4 mai et jusqu'à la fin du mois de juin. Chaque samedi et dimanche à partir de 14h, il est possible de découvrir la voile ou de perfectionner sa pratique dans un cadre agréable. Durant les mois de juillet et d'août, les traditionnels stages d'été pour débutants ou initiés seront proposés du lundi au vendredi. Seule condition pour participer, savoir nager et être âgé d'au moins 6 ans.

... Informations au **06 24 52 25 67**.

**Cercle de voile de Dammarie-lès-Lys –
2 rue des Étangs.**

S'inscrire au vide-greniers du 1^{er} septembre

Vous souhaitez tenir un stand lors du vide-greniers de la ville ? Les inscriptions ont lieu du 3 mai au 28 juin.

Pour vous inscrire il est nécessaire de compléter la fiche d'inscription disponible en ligne ou dans les accueils de la Ville, signer le règlement intérieur, joindre un règlement uniquement par chèque libellé à l'ordre de la régie Fêtes et Manifestations et de joindre les pièces justificatives demandées.

Attention toute demande incomplète ne sera pas traitée. Merci de retourner votre dossier d'inscription par courrier à la Mairie de Dammarie-lès-Lys – Service communication et événementiel, 26 rue Charles de Gaulle – 77190 Dammarie-lès-Lys. Lorsque votre inscription aura été validée, vous recevrez une autorisation de participation délivrée par la Ville.

... Informations sur mairie-dammarie-les-lys.fr



Participez au concours de pâtisserie de la Fête des Lys

La Ville vous invite à participer au concours de pâtisserie, organisé à l'occasion de la Fête des Lys le 15 juin prochain. Gourmets et gourmands pourront laisser libre cours à leur talent créatif et présenter une tarte, un gâteau ou un dessert avec une référence à l'emblème de la ville, la fleur de Lys. Les trois meilleures compositions, évaluées selon des critères de présentation, de qualité gustative, d'originalité et de créativité, seront récompensées.

... Inscriptions jusqu'au 15 mai sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Élections européennes, modification des bureaux de vote



La ville a procédé à un redécoupage électoral qui a modifié les bureaux de vote. Pour le scrutin des élections européennes le 9 juin prochain, nous vous invitons à regarder le bureau de vote auquel vous êtes rattaché car il a pu changer. Cette information figure sur la nouvelle carte d'électeur que vous recevrez au mois de mai. Vous pouvez également consulter à tout moment votre situation électorale sur service-public.fr

Nous recherchons des assesseurs

En tant qu'électeurs dammariens, vous pouvez être assesseur. L'assesseur est notamment en charge du contrôle de l'identité du votant inscrit sur une liste d'émargement et participe à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes en fin de journée.

☰ Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de le faire savoir par mail à l'adresse info@mairie-dammari-les-lys.fr en précisant votre nom, prénom, date de naissance ainsi que votre adresse postale.

Sortie du CPA

Le 14 juin, le Comité de Parrainage des Anciens invite les seniors dammariens à une excursion à Sancerre, célèbre pour son patrimoine médiéval et ses vins renommés. Au programme une dégustation, un déjeuner au restaurant et la visite d'une chevière avec dégustation du crottin de Chavignol. Coût de la sortie 70 €.

Pour rejoindre le CPA, rien de plus simple. Il vous suffit d'être Dammarien et de venir un jeudi après-midi à la salle des Volubilis.

☰ Information au 06 03 81 59 21 ou cpa77190@gmail.com



S'informer sur le tri des déchets alimentaires

Pour répondre à l'obligation de tri des biodéchets, le SMITOM-LOMBRIC déploie progressivement des composteurs collectifs sur le territoire de l'Agglomération Melun Val de Seine. À Dammarie, ils seront installés sur les points d'apports volontaires déjà présents en ville à partir du mois de juillet.

Une réunion publique est organisée le jeudi 30 mai de 18h30 à 20h30 à l'Espace Albert Schweitzer pour informer les habitants sur le principe de cette nouvelle collecte et les modalités d'usage du composteur collectif. Des permanences seront également prévues chaque mercredi du mois de juin, de 10h à 15h pour récupérer un bio-seau ainsi qu'un badge d'accès, nécessaires pour accéder aux composteurs collectifs.

☰ Informations sur www.lombric.com

Fermeture des services municipaux

En raison du pont de l'ascension, les services municipaux seront exceptionnellement fermés au public le vendredi 10 mai.

La Médiathèque fermera également ses portes, y compris le samedi 11 mai. La piscine municipale

Jean Boiteux restera ouverte aux horaires habituels, vendredi, samedi et dimanche.

☰ Information sur www.mairie-dammari-les-lys.fr

BUDGET 2024, une situation saine et maîtrisée

Malgré l'inflation qui continue à peser et les difficultés générales des collectivités sur le plan budgétaire, la situation financière de la Ville reste très saine grâce à une maîtrise des dépenses. Explications du Maire Gilles Battail.



▲ Le Maire Gilles Battail explique le budget qui est un des actes majeurs de la vie municipale.

Lys'mag : Dans quel contexte s'inscrit le budget de la ville cette année ?

Gilles Battail : Les collectivités territoriales sont touchées comme les foyers français par l'inflation, même si une légère décélération s'est amorcée. Nous avons construit le budget 2024 en prévoyant une évolution des dépenses de 3,5 % en moyenne. Bien évidemment, comme tout un chacun, nous devons en priorité assu-

rer nos dépenses à caractère obligatoire (principalement les fluides indispensables au fonctionnement des services et des bâtiments) réglementaire et nos dépenses contractuelles (liées aux marchés publics par exemple). Nous veillons également à financer prioritairement les principaux axes de l'action municipale : la réussite éducative, la solidarité envers les Dam-mariens les plus vulnérables, la sécurité des personnes et des biens, la citoyenneté et

la préservation de notre cadre de vie et des ressources naturelles dans une démarche écologique et responsable.

Lys'mag : Quelles sont les principales dépenses de fonctionnement ?

Gilles Battail : Comme dans tout budget municipal, le principal poste de dépense est celui du personnel communal. La Ville emploie 384 agents permanents. Comme tous les employeurs privés ou publics, nous connaissons des difficultés pour recruter notamment dans certains secteurs comme l'intendance, la restauration et l'animation alors même que nous avons un réel besoin. Par ailleurs comme je le disais précédemment, nos dépenses courantes représentent une charge importante heureusement minimisée par plusieurs

« La sobriété énergétique un enjeu majeur pour maîtriser nos dépenses »



▲ La Police municipale participe régulièrement à des actions de sensibilisation à la citoyenneté, de prévention routière et des risques d'addictions pour les jeunes.

décisions prises par la municipalité qui nous permettent de mieux les maîtriser. Ainsi nous sommes adhérents du SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne), qui nous fait bénéficier de tarifs avantageux sur l'électricité et le gaz. Nous sommes également engagés dans la sobriété énergétique dans les bâtiments communaux et pour l'éclairage public. Nos difficultés proviennent de la vétusté du patrimoine bâti communal qui entraîne des interventions régulières et d'urgence en augmentation de 23,45 % (problèmes de toiture, de plomberie, etc). Cette situation nous entraîne à orienter nos investissements en priorité sur la rénovation de certains de nos bâtiments.

Lys'mag : Que représentent les subventions aux associations ?

Gilles Battail : Les associations sont des acteurs majeurs dans la vie d'une commune. Elles participent au quotidien au lien social,

à l'apprentissage des règles en collectivité. La Ville compte plus d'une centaine d'associations qui agissent dans tous les domaines sport, culture, solidarité... avec le même engagement et dévouement. Nous leur en sommes tous reconnaissants. Outre la mise à disposition d'équipements et de matériels à titre gracieux qui représentent une aide très conséquente, nous leur versons des subventions sur la base de leur demande



▲ Chaque année, le forum des associations permet notamment aux Dammariens de choisir leur activité de loisirs, sportive ou culturelle.

que nous analysons au vu de leur situation comptable et de leurs projets. Cette année, le budget global des subventions augmente d'un peu plus de 4%.

Lys'mag : En 2023, la rénovation du cœur de ville représentait la dépense prioritaire en termes d'investissements. Maintenant qu'elle est achevée, quels sont les principaux projets en 2024 ?

Gilles Battail : Le budget investissement est plus important cette année car nous avons inscrit la recette liée à la vente de l'ancienne clinique de l'Ermitage.

Nous maintenons notre politique en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil, au sens large, dans les écoles qu'il s'agisse de travaux de rénovation, d'accessibilité ou de déploiement du numérique. Par exemple pendant les vacances de Pâques nous avons réalisé la réfection de la cour de l'école Paul Doumer. Les opérations de voirie, d'aménagement de l'espace public,

de végétalisation et plantation d'arbres sont aussi au premier rang de nos dépenses. Nous travaillons notamment en étroite collaboration avec le département pour un projet concernant l'Avenue du Général Leclerc car il s'agit d'une voie départementale pour laquelle son accord est indispensable.

« Certains bâtiments sont vieillissants et peu adaptés »

Nous poursuivons aussi la mise en œuvre du projet de réaménagement du Centre Technique Municipal pour une meilleure organisation de l'ensemble de la Direction des services techniques qui sera ainsi regroupée sur un seul site. Nous menons également un projet de nouveaux locaux pour les équipes du CCAS, dans un bâtiment communal actuellement inoccupé, afin d'améliorer les conditions



▲ Chaque année la Ville mène des opérations sur la voirie. Il s'agit d'entretiens courants, ou de projets comme celui qui concerne l'Avenue du Général Leclerc.

de travail des agents et d'accueil des administrés. Nous sommes également engagés dans des études afin de lancer les travaux de sécurisation, par la mise en place de clôtures, et de consolidation des vestiges de l'Abbaye.

La sobriété énergétique conjuguée à l'isolation thermique de nos bâtiments sont au cœur de plusieurs de nos investissements comme pour l'école Tessan.

Enfin pour ce qui concerne les équipements sportifs, le gymnase Pierre de Coubertin et le complexe Jean Zay sont les deux plus grosses opérations.

Lys'mag : Comment sont financés ces investissements ?

Gilles Battail : Grâce à sa maîtrise budgétaire, la ville peut autofinancer une grande partie de ses investissements. Nous n'avons pas eu à souscrire d'emprunt depuis trois ans. Notre ratio de désendettement est de 3,93 ans. Ce chiffre indique le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette. Le seuil de vigilance en termes de finances locales s'établit à 10 ans. Notre situation est donc très saine. Nous bénéficions par ailleurs des dotations de l'État et nous cherchons à obtenir les subventions dans le cadre d'un certain nombre de dispositifs, même si aujourd'hui les délais



▲ Le complexe sportif Coubertin bénéficiera de travaux de rénovation énergétique.

« Une nouvelle fois nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière. »

sont de plus en plus courts et peuvent aussi représenter un frein car nous ne pouvons pas lancer des travaux, sauf exception, avant d'avoir reçu la notification de l'octroi de la subvention.

Lys'mag : Qu'en est-il de la fiscalité ?

Gilles Battail : Depuis la suppression de la taxe d'habitation,

dont je peux comprendre que personne ne se plaint (sauf les collectivités pour qui c'était une des principales recettes (compensée dans le principe par l'État...), on peut constater que c'est la taxe foncière qui évolue, et souvent de façon importante, dans beaucoup de villes. Une nouvelle fois nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux communal, seul élément sur lequel les villes ont le droit d'intervenir. Néanmoins la taxe foncière repose sur une base, qui elle dépend de l'État et qui augmentera cette année encore. La revalorisation annoncée se situe autour de 4%.

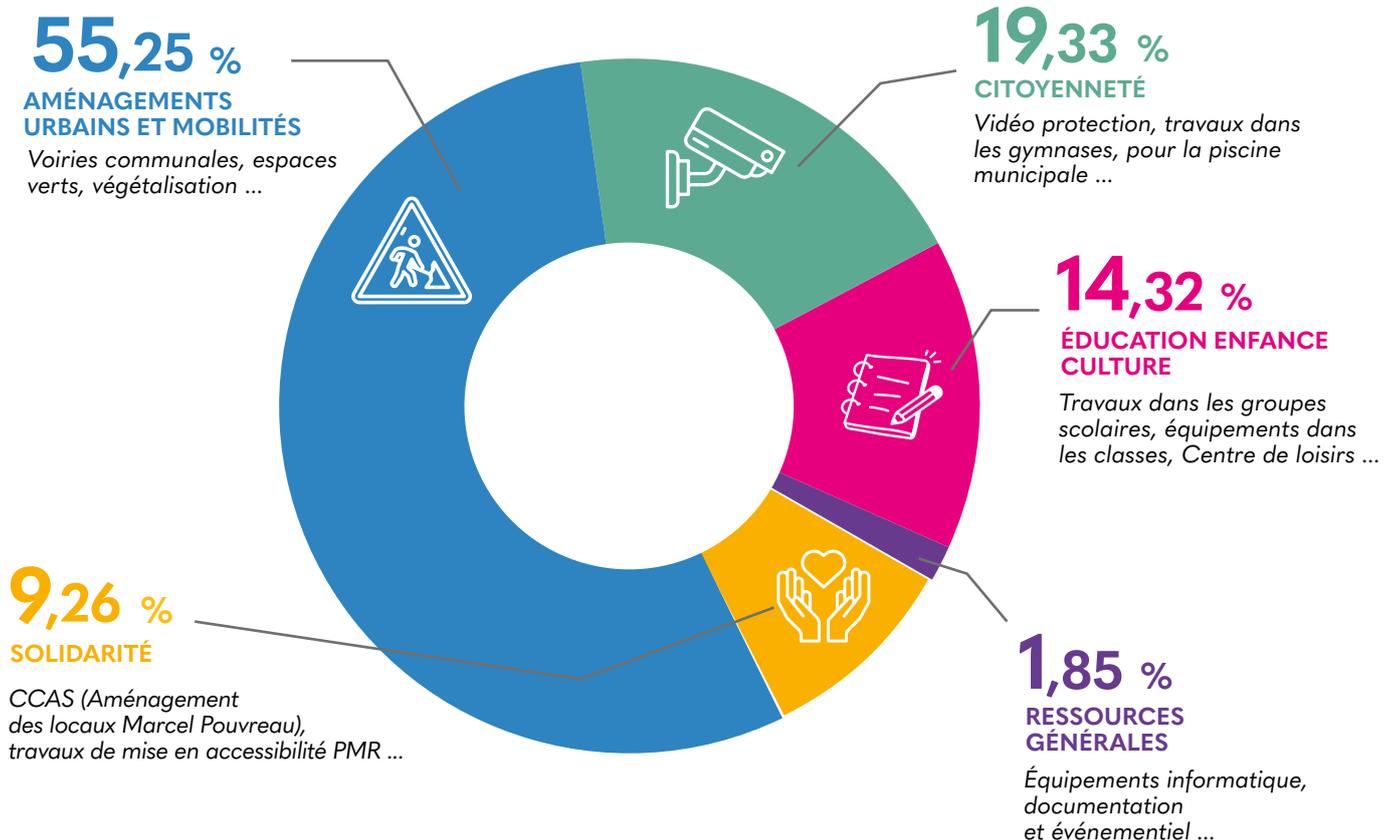
Budget 2024 en quelques chiffres

40 M €
en fonctionnement

20 M €
en investissement

3^e année
consécutive sans recours à l'emprunt

Les dépenses d'équipements



BUDGET PARTICIPATIF 2024 :

à vos votes !

La seconde phase du budget participatif 2024 s'apprête à débuter !
Du 13 au 21 mai les Dammariens sont appelés à voter pour leurs projets préférés. Comment voter ? Suivez le guide !

Dans le cadre du budget participatif, les Dammariens sont amenés à proposer des projets qui ont pour objectifs de préserver et d'améliorer le cadre de vie de la collectivité. C'est aussi l'occasion pour chaque habitant de faire entendre sa voix et ses envies, que ce soit en proposant un projet ou en votant pour ceux des autres. Plusieurs critères inscrits au règlement du budget participatif, comme l'enveloppe de 30 000 € pour leur réalisation, les notions

d'utilité publique et d'intérêt général, ainsi que l'étude de faisabilité menée par les services municipaux ont conduit à soumettre 8 projets au vote des habitants.

PLACE AU VOTE

C'est l'heure de choisir les projets que vous aimeriez voir aboutir. Du 13 au 21 mai, des bulletins seront à disposition dans les accueils de la ville, au Centre administratif, à l'Espace Albert Schweitzer ou au Centre

Gérard Philippe et un formulaire de vote sera accessible en ligne, sur l'accueil du site Internet de la Ville. Les projets qui auront obtenu le plus de points le 21 mai, date de la clôture de la phase des votes, seront mis en place par la municipalité en lien avec les porteurs de projet. Le dépouillement public des votes est organisé le mardi 21 mai à 18h à l'Espace Albert Schweitzer.

3^e édition

BUDGET PARTICIPATIF

COMMENT VOTER ?

Les Dammariens âgés d'au moins 16 ans pourront voter pour trois projets par ordre de préférence : 3 points pour votre premier choix, 2 points pour votre deuxième choix et 1 point pour le troisième projet que vous aurez inscrit sur le bulletin de vote.

Il sera possible de voter :

- directement sur [le site Internet de la ville](#)
- [par bulletin papier](#) à déposer dans une urne, au Centre administratif, à la Maison des ressources (Espace Albert Schweitzer) ou au Centre Gérard Philippe.

8 projets sont à départager



n°1

SENSIBILISATION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Environnement

Organiser des ateliers ludiques et participatifs, ouverts aux habitants, sur le thème du dérèglement climatique.



n°2

PROLONGATION D'UNE PISTE CYCLABLE

Transport et mobilité

Relier les pistes cyclables de l'avenue du Maréchal Foch et de la rue Marcel Pouvreau.



n°3

CRÉATION D'UNE APPLICATION MOBILE

Cadre de vie

Proposer une application mobile qui permet aux habitants de signaler aux services municipaux, des dysfonctionnements sur l'espace public.



n°4

CRÉATION DE TOILETTES PUBLIQUES

Cadre de vie

Créer des toilettes publiques gratuites.



n°5

CRÉATION D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT

Cadre de vie

Créer un espace de stationnement, réglementé zone bleue, sur un terrain non utilisé de l'impasse rue Filardeau.



n°6

CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ

Environnement

Créer un espace de partage autour du jardinage avec des rencontres entre jardiniers, des ateliers...



n°7

RÉNOVATION DES TERRAINS DE TENNIS AU BOIS DU LYS

Sport

Rénover des terrains de tennis situés au Bois du Lys et en permettre l'accès à tous les joueurs.



n°8

ACQUISITION D'UN ROBOT POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL

Environnement

Mettre en œuvre une tonte automatisée sur les terrains de football du stade Guillot.

TOUS EN SELLE POUR la fête du vélo !

Forte d'une première édition réussie la Ville renouvelle sa journée dédiée à la pratique du vélo. Circuits découverte, ateliers ludiques, conseils pour des réparations, autant d'activités pour prouver qu'il n'y a pas forcément besoin d'être un sportif chevronné pour prendre du plaisir à vélo !



▲ Des spécialistes des deux roues pourront procéder à de petites réparations avant le départ sur les vélos.

Samedi 1^{er} juin, que vous soyez un cycliste aguerri, un sportif du dimanche ou un adepte des promenades à vélo en famille, vous êtes invité à participer à la fête du vélo. De nombreuses animations sont prévues pour toute la famille, dont des circuits empruntant les pistes cyclables à travers la ville. « L'idée de cette journée est de promouvoir la pratique du vélo, autant comme alternative à la voiture pour des trajets courts, que pour un usage loisirs ou sportif » déclare Sylvain Jonnet, conseiller municipal délégué aux mobilités et à la sécurité routière. Il n'est d'ailleurs pas rare de croiser l' élu sur son vélo. « C'est une bonne habitude à prendre, d'autant plus que

Dammarie bénéficie d'un maillage de pistes cyclables important et qui tend à se développer. Aujourd'hui il est possible de passer du centre-ville, aux bords de Seine ou de se rendre jusqu'à Melun en empruntant les voies cyclables » ajoute-t-il. Trois départs sont organisés, à 11h, 14h et 15h30 depuis la place du 8 mai 1945. Un circuit basé sur le patrimoine de la ville sera également proposé à 10h, commenté par une conférencière.

JEUX ET ACTIVITÉS

Puisqu'il est indispensable de rouler dans de bonnes conditions pour assurer sa sécurité, l'association des Cyclonautes, l'ESD Cyclotourisme ainsi que le Petit

Guidon proposeront de faire un diagnostic de votre vélo ainsi que des réparations gratuites si besoin. Après de ces spécialistes des deux roues vous pourrez également bénéficier de précieux conseils en cas d'imprévus : crevaison d'un pneu, vélo qui déraile ou casse d'un rayon par exemple. Cette journée est aussi conçue pour sensibiliser les plus jeunes à la pratique du vélo. Ainsi dès 3 ans, ils pourront s'amuser sur un parcours dédié, sur leur vélo à deux ou quatre roues. À partir de 6 ans, les enfants auront la possibilité de s'essayer à du BMX et de participer à une activité de décoration de leur vélo avec Saliah, animatrice de la ville, qui a prévu une multitude d'accessoires. Un jury statuera en fin de journée pour élire la décoration la plus originale. Son propriétaire se verra récompensé d'une surprise offerte par Intersport, partenaire de l'événement. Tous les participants de la journée auront aussi la possibilité de tenter leur chance à la tombola en espérant repartir avec le vélo électrique offert par ce même partenaire.

📅 Fête du vélo – 1^{er} juin de 10 h à 17 h – Place du 8 mai 1945.

Programme complet sur

www.mairie-dammarie-les-lys.fr

DAMMARIE FÊTE L'ITALIE À L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE avec Montebelluna

En ce mois de mai, la ville de Montebelluna en Italie, est mise à l'honneur à l'occasion de l'anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

979 kilomètres séparent Dammarie-lès-Lys de Montebelluna, située dans la province de Trévise en Vénétie à 40km de Venise. Réputée pour son industrie de la chaussure et de matériel de ski, Montebelluna est surnommée « La Ville qui fait marcher le monde ». Pourquoi Montebelluna ? En raison de sa position géographique, entre plaines, vallées alpines et collines recouvertes de forêts. L'activité se développe donc naturellement autour des chaussures de marche et de montagne adaptées aux besoins des agriculteurs et des bûcherons locaux. La ville est reconnue pour son expertise et accueille les marques Fila, Scarpa, Head, Atomic, Tecnica et même Nike. Au milieu des années 1990, le géant américain a en effet décidé d'installer une unité de production pour la confection de sa célèbre chaussure de foot Air GX. Montebelluna est aussi connue pour être la terre du mythique prosecco. De grands sportifs en sont également originaires comme Luca Badoer, célèbre pilote automobile italien, essayeur de la Scuderia Ferrari en Formule 1 de 1998 à 2010 ou encore Aldo Serena, footballeur. Ce dernier a

joué dans les plus grands clubs du pays, la Juventus, l'Inter Milan et le Milan AC et disputé deux finales de Coupe du monde en 1986 et 1990 dans l'équipe de la Squadra Azzurra.

DÉCOUVRIR L'ITALIE

Pour célébrer ces 38 ans de jumelage, un repas typiquement italien sera servi dans les cantines scolaires le vendredi 3 mai. Du 3 mai au 15 juin une exposition sera installée au Château des

Bouillants avec d'anciennes photos de la ville de Montebelluna et d'autres trésors issus des archives de la ville. Enfin une sélection d'ouvrages francos-italiens sera proposée à la Médiathèque.

Plus d'informations sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr



▲ Chaque année la ville organise son célèbre « Palio del Vecchio Mercato », une course de chariots tirés à mains d'hommes

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

La Journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, afin de rendre hommage à la date fondatrice du 9 mai 1950. Ce jour-là, Robert Schuman avait présenté sa proposition visant au rapprochement des pays et la création d'une Union européenne.

En ce mois de mai, toutes les écoles d'Europe sont invitées à « fêter l'Europe » avec notamment des cours spécifiques ou encore des expositions. Le but est de sensibiliser les plus jeunes à l'histoire européenne, ses institutions, ses enjeux, ses richesses culturelles et sa diversité linguistique.

Notre lycée s'inscrit parfaitement dans cette volonté en organisant chaque année des échanges linguistiques notamment avec nos villes jumelles. La Ville soutient activement cette démarche et c'est avec plaisir que nous avons reçu en Mairie,

les lycéens allemands et italiens dans le cadre d'échanges à Dammarie-lès-Lys. Pouvoir vivre dans la famille de son correspondant, échanger dans une autre langue et découvrir un autre mode de vie est une véritable chance pour ces jeunes. Nous tenons à remercier l'équipe pédagogique du Lycée Joliot-Curie, ainsi que l'ensemble des enseignants de la commune qui s'engagent en faveur des échanges internationaux et ainsi permettent à nos jeunes de mieux appréhender l'Europe.

Le mois de mai a une dimension européenne toute particulière pour notre commune. En effet, le 3 et le 23 mai sont les dates anniversaires de nos jumelages avec la ville italienne de Montebelluna et la ville hongroise de Tata. A cette occasion, nous organiserons des événements afin de célébrer notre amitié. L'amitié européenne n'est pas une simple idée, par nos jumelages, nous

faisons vivre l'idéal européen. L'Europe est et doit être un espace d'échanges entre les peuples.

Un mois plus tard, le 9 juin, nous serons appelés à voter dans le cadre des élections européennes. L'actualité nous pousse à prendre conscience de la chance que nous avons de vivre dans un pays dans lequel les élections sont libres. Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant concernant d'autres pays, même très proches de nous. Aussi, il est important de se mobiliser et de faire entendre sa voix. Alors que les tensions géopolitiques sont de plus en plus importantes, nous devons réaffirmer l'engagement européen de la France. Notre pays doit peser en Europe et cela passe par le choix de députés européens engagés et présents. Pour maîtriser notre destin, mobilisons-nous le 9 juin prochain.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Comme de coutume, nous saluons le 1^{er} mai journée internationale des travailleuses et travailleurs. Ce n'est pas la fête du travail, comme on peut l'entendre trop souvent. Si la fête du travail a bien existé, c'est sous l'égide de Pétain le 24 avril 1941 remplaçant la fête des travailleurs dont la substance faisait trop écho à la lutte des classes et aux revendications d'émancipation et d'amélioration des conditions de travail.

La lutte des classes, c'est également celle des enseignants et des parents qui dénoncent une énième réforme de l'éducation nationale en retour de la publication de l'enquête Pisa qui pointe un recul des résultats des élèves français.

Avec le « Choc des savoirs » et la réorganisation des classes en groupe de niveau, le gouvernement prétend apporter une réponse aux difficultés de nombreux élèves. Si la bataille des

savoirs commence par l'exigence, la lisibilité et la qualité du cadre des apprentissages, elle implique d'abord de donner les moyens pédagogiques et financiers aux personnels enseignants (en sous effectif), mais aussi financier pour la partie fonctionnement allouée aux collectivités locales (bâtiments, dédoublement de classe, restauration, végétalisation, occultants...). A rebours de toutes les études sur les groupes de niveau et la stigmatisation des dits « mauvais élèves », cette réforme va dégrader la motivation des élèves les plus fragiles et leur confiance en eux. Avec cette réforme, on accentue, au contraire, le tri social. Ces groupes de niveau ne sont pas des heures de cours en plus pour faire du rattrapage (un moindre mal), car les heures de classe entière ne pourraient représenter au maximum que dix semaines sur les 36. Le groupe dit faible bénéficierait d'un effectif réduit, reconnaissant ainsi implicitement que les effectifs réduits facilitent les

apprentissages ; 25,9 élèves par classe au collège en France contre 21 dans l'Union Européenne.

Depuis 30 ans, on sabote l'école au nom de l'individualisation des apprentissages et des économies à réaliser sur le dos des services publics. On détricote le modèle républicain pour le réduire à un modèle libéral de société où chacun doit négocier son poste dans un face-à-face inégal entre employeur et salarié, puisque les parcours individualisés ne donnent plus droit à des diplômes communs ni, au final, à des grilles communes de qualification et de salaire.

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouh, Raphaël Segerer,
Catherine Domenech.

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

JEUNESSE EN QUESTION

L'arrivée des beaux jours c'est aussi dans nos rues : l'occasion de constater à quel point notre population très jeune se bousculera jusqu'à tard tous les jours dans les rues de la ville. Ici et là vous découvrez des tags « le quartier a ses raisons » qui rappellent les émeutes de juin dernier.

Mais quelles sont donc ces raisons ?

On regrette le temps des éducateurs de rue car c'est bien dans la rue que tout se passe !

On souhaiterait que la police municipale réorganise des temps de rencontres avec ces jeunes et soit plus présente dans les quartiers avec les familles près des établissements scolaires (police de proximité).

On appelle ça la PRÉVENTION (avant que toute violence ne resurgisse), pour éviter que la rue reste le domaine réservé de ceux qui en font « leur territoire ».

LA RUE : UN TERRAIN DE JEU DANGEREUX

Tous ces jeunes savent que tout se passe dans la rue. D'ailleurs où pourraient-ils bien aller puisque toutes les structures ferment au plus tard à 18h ? Seuls ceux qui ont les moyens de payer des activités culturelles et sportives sont occupés. Tout se passe après l'école, hors de la famille, dans la rue avec tous ses dangers pour ces exclus de la culture, du sport, souvent éloignés de l'emploi.

ET LES FAMILLES

Elles déplorent que les jeunes soient embarqués dans les mauvais coups. Lorsqu'elles comprennent que leurs fils est influencé, c'est déjà trop tard, elles n'ont pas vu le danger arriver. Quant aux mères elles protègent leurs filles si peu visibles alors que celles-ci tentent de trouver des moyens pour sortir à l'insu des parents.

Les jeunes sont donc source de préoccupation des parents, enseignants, élus, acteurs éducatifs. L'École ne peut pas tout faire, les familles sont démunies : Comment protéger la jeunesse, échapper à l'influence des réseaux, éviter les portables,

jeux vidéo, addictions, alcool, tabac, substances dangereuses et autres dangers.

QUI S'INTÉRESSE VRAIMENT A LA JEUNESSE : OUI C'EST BIEN UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE

De quelle(s) jeunesse(s) parlons-nous ? Différentes selon les quartiers, les milieux sociaux, le niveau d'étude, 12-17 ans, 18-25 ans, 25-30 ans ? Aucune politique de jeunesse adapté à chaque tranche d'âge n'est mise en place. Aucun élu dédié exclusivement à la jeunesse et aucun programme ambitieux pour sortir les jeunes de la rue.

IL EST URGENT DE CROIRE EN NOTRE JEUNESSE ET LA PROTÉGER PAR UNE POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE DE QUALITÉ !

UN NOUVEAU SOUFFLE

Patricia, Hicham, Sylvie

TOURNOI D'ÉCHECS AU LYCÉE, une première réussie !

Le lycée polyvalent Frédéric Joliot Curie a organisé son premier tournoi d'échecs à destination des élèves. Reportage.

« Vous pouvez lancer la pendule ! » annonce Adrien Lambert, proviseur adjoint du lycée et arbitre. Dans un cliquetis, le compte à rebours démarre et les parties commencent. Chaque joueur dispose de 10 minutes de temps de jeu pour espérer placer le fameux « échec et mat » lui permettant de remporter la partie. La concentration est donc à son maximum. Les lycéens en sections générales, professionnelles et UP2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants), testent leurs connaissances de l'échiquier et se confrontent les uns aux autres lors de ce tournoi organisé à l'initiative de deux enseignants, Loïc Hervé et Maxime Pin. Ils encadrent également le club de jeux de société

de l'établissement. « Au sein du club nous proposons tout type de jeux, de stratégie, de chance... Des élèves étaient demandeurs de jeux de réflexion avec de l'interaction, notamment les échecs » explique Loïc Hervé, professeur de mathématiques. « Une dizaine y jouent régulièrement. L'idée nous est alors venue d'organiser un tournoi sur plusieurs jours, ouvert à tous les élèves du lycée, qui connaissent les règles et qui souhaitent occuper leur temps du midi. Il y a même un petit enjeu puisque les finalistes sont récompensés d'un jeu de société » ajoute son collègue Maxime Pin.

UN JEU POUR TOUS

Qui aurait pu prédire que les échecs trouveraient leur place

parmi les nombreux jeux de société d'aujourd'hui ? Pourtant ce jeu, qui regroupe 32 pièces autour de 64 cases, est l'un des plus anciens de l'histoire et reste toujours en vogue auprès des jeunes. Il a notamment connu un regain de popularité lors de la sortie, en 2020, d'une série télévisée sur ce thème « Le jeu de la dame ». Joshua, 17 ans, est depuis un adepte de l'échiquier. « Je m'y suis intéressé durant le confinement. C'était une période compliquée car je m'ennuyais beaucoup. J'ai découvert la série que j'ai aimée et je me suis mis à apprendre à jouer aux échecs. Depuis je me n'en lasse pas ! ». Il affronte Jawhar, âgé de 16 ans, arrivé récemment en France. Le jeune lycéen maîtrise partiellement la langue française, ne joue pas autant que son adversaire mais a tout de même souhaité participer à ce tournoi. « J'y joue avec mon père. Je n'ai pas un grand niveau mais j'apprécie une partie de temps en temps » déclare-t-il. Joshua terminera premier du tournoi, devant trois autres étudiants. Chacun est reparti avec une récompense. Jawhar n'était pas dans le classement final mais il a gagné de nouveaux camarades qu'il pourra retrouver au club de jeux de société du lycée.



▲ Joshua s'apprête à jouer son roi pour éviter d'être mis en échec et mat par Jawhar, son adversaire.



◀ 30/03 - **Chasse aux œufs**

Le beau temps était là pour cette première édition de la chasse aux œufs, organisée par la Ville pour les 6-11 ans dans le parc Soubiran. Environ 800 enfants ont participé à la recherche des œufs. Un moment de détente en famille et de joie pour les enfants, malheureusement entaché par des comportements irrespectueux et des incivilités. Au vu de ce constat certaines modifications seront apportées dès la prochaine édition.

03/04 – **Atelier de gravure aux Bouillants** ▶

Les enfants des différents groupes scolaires de la ville ont pu visiter le Salon des artistes Régionaux, en compagnie de la médiatrice culturelle de la ville qui leur a expliqué la multitude de techniques artistiques employées dans l'élaboration des œuvres. Ils ont notamment découvert celles de Caroline Delépine, qui réalise certaines de ses créations grâce à l'utilisation d'une presse à bras. L'artiste aime particulièrement transmettre ce savoir-faire lors d'ateliers, auxquels les enfants ont participé avec grand intérêt.



◀ 03/04 – **Forum handicap**

La seconde édition du forum handicap, organisée par la Ville avec le CCAS, a permis aux visiteurs de rencontrer des professionnels et des associations pour parler notamment de sujets comme la formation, le logement adapté ou le sport.



Du 8 au 12/04 -
**Une semaine
 consacrée
 à la citoyenneté** ▶

Pendant la première semaine des vacances scolaires de Pâques, les jeunes étaient invités à en apprendre davantage sur la citoyenneté à travers l'opération « Educap City », parcours d'orientation dans la ville à la rencontre des acteurs institutionnels. Ils ont également abordé la citoyenneté en participant notamment à une formation aux gestes de premier secours et en créant une fresque.



◀ 20-21/04 -
Salon du tatouage

Des centaines de tatoueurs, perceurs mais aussi artistes de maquillage permanent sont venus de toute la France pour la 4^e édition du salon du tatouage. Les visiteurs ont pu assister le temps d'un week-end à des sessions de tatouage sur place et à des concerts dans une ambiance conviviale. Les organisateurs de l'événement ont reversé, comme chaque année, leurs bénéfices au profit de l'association Grégory Lemarchal qui finance notamment la recherche contre la mucoviscidose.

Vendredi 3 mai**Élémentaire**

Alors qu'il est comédien, il prend en charge une classe de 27 élèves. Par quoi commencer ? Comment s'y prendre, le premier jour du premier cours ? Au fait, c'est quoi l'autorité ? Élémentaire raconte un passage entre deux mondes : la scène et la salle de classe.

Espace Nino Ferrer – 20h30
 Tarif plein : 21€ - Réduit : 18€

Réservation au **01 60 56 95 20**
 ou sur cultureetvous.fr

**Samedi 4 mai****Dédicaces et atelier d'écriture**

Ella Balaert, romancière, en résidence d'auteure à Dammarie vous invite à la rencontrer lors d'une séance de dédicaces de son dernier livre « De plume et d'ailes ». L'artiste animera un atelier d'écriture le samedi 1^{er} juin, de 10 h à 16 h et invitera à cette occasion les Dammariens à s'essayer à leur tour à l'écriture au gré de leur imagination. Prévoir une collation pour le déjeuner.

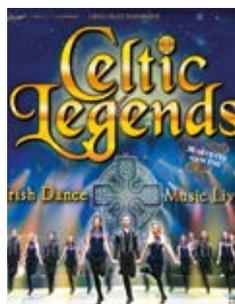
Médiathèque – 388 avenue Henri Barbusse.
 Inscriptions au **01 64 87 49 20**.

Du 3 mai au 15 juin**Exposition Dammarie, d'hier et d'aujourd'hui**

L'exposition présente le travail réalisé par des Dammariens, de tous âges, accompagnés d'un professionnel de la photographie. Durant plusieurs mois, ils ont sillonné la ville munis d'un appareil photo et ont réalisé des prises de vue. Une sélection a été imprimée et est maintenant présentée au public, aux côtés d'anciennes vues de Dammarie-lès-Lys. Une exposition qui sort du cadre traditionnel du château des Bouillants et favorise la rencontre entre les habitants et leur espace public.

Vernissage vendredi 3 mai à 18h30.
Château des Bouillants.
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h.
Entrée libre.

Information au **01 64 87 93 48**.

Samedi 4 mai**Celtic Legends**

Après le triomphe de la tournée des 20 ans, Celtic Legends revient en 2024.

Celtic Legends est un spectacle de musiques et de danses irlandaises qui se produit sur de nombreuses scènes à travers le monde depuis sa création, attirant près de 3 millions de spectateurs. Venez partager ce voyage au cœur de l'Irlande.

Espace Pierre Bachelet – 20h15.
 Tarifs à partir de 34€.

Billetterie en ligne.



Mardi 21 mai

Chut!... on en fait toute une histoire!

On a tous un secret, parfois inavouable... Jusqu'où peut-on aller pour le protéger?

Les comédien(ne)s de la Compagnie de l'A par T vous racontent l'histoire d'un personnage qui cache un secret, dans une pièce de théâtre d'une heure, totalement improvisée !

« Chut !... on fait toute une histoire! » est aussi un spectacle interactif puisque le public choisira quel est le secret du personnage principal et imposera aux comédien(ne)s des contraintes de jeu.

Espace Nino Ferrer – 15h30.

Tarif unique : 9€.

Réservation au **01 60 56 95 20** ou sur cultureetvous.fr

Vendredi 31 mai

Le bérêt de la Tortue Scène ouverte

Trois couples partagent une maison de vacances. Après avoir médité les uns sur les autres dans le secret de leurs chambres, on les retrouve tous ensemble sur la terrasse, "chauffés à blanc".

Une comédie sur la tragédie de la cohabitation.

Espace Nino Ferrer - 20h30.

Tarif plein : 8€ - Réduit : 6€.

Réservation au **01 60 56 95 20** ou sur cultureetvous.fr



Agenda

Mercredi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

- 10h : Hommage aux 5 Résistants fusillés à La Glandée, le 8 novembre 1941.

- 10h45 : Levée des couleurs et dépôt de gerbes au monument aux Morts, place Robert Décosse.

Samedi 11 mai

Club lecture

Partagez vos dernières lectures et empruntez des nouveautés en exclusivité !

Château des Bouillants.

Entrée libre.

Samedi 18 mai

Journée de sensibilisation aux handicaps

Brigitte Michalon animera un moment d'échanges entre les enfants âgés d'au moins 8 ans et les parents sur le thème « me mettre à ta place » Médiathèque.

Entrée libre sur réservation au 01 64 87 49 20.

Fête des lys

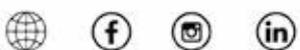
Sam.
15
juin

PARC
SOUBIRAN
10h-18h

*Animations
et ateliers gratuits
• Exposants*



Programme complet sur
www.mairie-dammarie-les-lys.fr




**DAMMARIE
LES LYS**

Mairie Municipale de Dammarie-les-Lys